

BIM : Femmes et économie solidaire

Mardi 10 juin 2003

Le BIM d'aujourd'hui présente un ouvrage récemment paru aux Editions La Découverte, Femmes et économie solidaire, par Isabelle Guérin.

Ce livre reprend une large part de la thèse d'I. Guérin, thèse dont l'une des études de cas a porté sur les femmes et la microfinance au Sénégal. Le chapitre 6 de l'ouvrage décrit plus spécifiquement cette expérience. Nous avons cependant choisi de vous proposer le résumé de l'ouvrage, permettant de resituer l'expérience de la microfinance dans la problématique plus globale de la place des femmes dans l'économie solidaire.

Merci à Isabelle Guérin pour cette contribution aux BIM.

Résumé de l'ouvrage Femmes et économie solidaire (février 2003, La Découverte). I. Guérin

L'économie solidaire désigne l'ensemble des pratiques économiques contribuant à « démocratiser » l'économie et ce processus de démocratisation s'appuie sur deux mécanismes : d'une part, un partage des responsabilités et des ressources entre Etat, marché et sphère de la réciprocité ; d'autre part, une définition collective des pratiques économiques impliquant la participation des usagers, à travers des espaces publics de proximité. Concrètement, ce type de pratique s'observe dans des domaines très divers qui portent autant sur la production, la commercialisation ou la finance que sur l'accès à des droits économiques et sociaux de base (sécurité alimentaire, santé, éducation, emploi, etc.). De plus en plus, à l'échelle mondiale, face aux carences de l'Etat et du marché, le recours à l'économie solidaire apparaît comme la solution qui s'impose pour « réencastrier » l'économie dans le social et dans le politique. Mais quels sont les enjeux de l'économie solidaire face aux inégalités entre sexes ?

Curieusement, cette question pourtant cruciale a été peu étudiée jusqu'à présent. Il devient urgent d'analyser la place et le rôle des femmes dans ce mouvement en plein essor, les opportunités et les perspectives offertes, mais aussi les dangers et les écueils possibles. Fondé sur des observations empiriques approfondies menées en France et au Sénégal, cet ouvrage explore les potentialités de ces formes d'entrepreneuriat collectif et en propose une grille de lecture. Ecrit dans un style qui se veut accessible, il s'adresse à un public large : acteurs de terrain, étudiants, chercheurs et citoyens concernés par la question de la justice et, plus particulièrement, les militant(e)s du monde associatif qui s'interrogent sur la spécificité du rôle des femmes.

Une première partie passe en revue les principaux défis auxquels la question des inégalités entre sexes est confrontée et montre comment, en théorie, l'économie solidaire peut y répondre.

Une seconde partie est consacrée au vécu quotidien des femmes en situation de pauvreté : les contradictions auxquelles elles sont confrontées, la manière dont problèmes économiques et sociaux se conjuguent, la difficulté qu'elles ont à transformer leurs droits en de réelles potentialités, mais aussi l'hétérogénéité des trajectoires et des stratégies déployées. Au-delà de la disparité des deux terrains étudiés (France et Sénégal), au-delà de la singularité des trajectoires personnelles et du caractère multidimensionnel et dynamique de la pauvreté, les femmes sont confrontées à une tension récurrente, entre d'une part la gestion de l'incertitude quotidienne et d'autre part le respect de leurs obligations sociales. Cette grille de lecture (gestion de l'incertitude/obligations sociales) facilite la compréhension des trajectoires et permet de mieux saisir des comportements qui semblent anormaux, irrationnels ou encore pathologiques. L'analyse du vécu des femmes met également en lumière les paradoxes et les

contradictions de l'assistance (qu'elle soit liée à un mode de solidarité « communautaire » ou institutionnalisé de type Etat providence) ainsi que leur dimension fortement sexuée. Par exemple au Sénégal, il est frappant de voir à quel point les femmes sont tiraillées entre le poids de l'appartenance communautaire - mais qui est en même un filet de survie - et la volonté de mener à bien des projets personnels. L'évolution de leurs pratiques financières en est une illustration, en particulier la transformation de la tontine traditionnelle en un système leur permettant d'accéder régulièrement à une source de financement et ainsi de stabiliser leur activité commerciale.

La troisième partie se consacre aux formes d'auto-organisation féminines : leur dynamisme mais aussi leurs limites et les enjeux auxquels ces pratiques sont confrontées aujourd'hui.

Dans les pays du Sud, l'économie solidaire semble le seul moyen d'accéder à des droits économiques et sociaux de base. L'exemple pris est celui de la microfinance, à partir de l'analyse de l'impact d'un dispositif de microfinance féminin du Sénégal (partenariat entre le Crédit mutuel du Sénégal et la fédération des groupements de promotion féminine). D'un point de vue individuel, on observe que la microfinance peut tout autant favoriser l'autonomie des femmes en leur permettant de stabiliser une activité génératrice de revenu et de s'affranchir de certains liens de dépendance qu'alourdir le poids de leurs obligations, renforçant ainsi les inégalités entre hommes et femmes mais aussi entre femmes elles-mêmes. D'un point de vue collectif, on constate que la microfinance peut consolider les réseaux sociaux comme les déstabiliser, appuyer les compétences collectives d'organisation et de gestion comme susciter et encourager la création de groupes fictifs ou monopolistiques. Par conséquent, s'il semble nécessaire d'apprécier et de soutenir les potentialités de l'action collective via la microfinance, il convient donc également de reconnaître ses limites. Non seulement ces groupes peuvent être antidémocratiques et exclusifs (l'hétérogénéité des groupements féminins doit absolument être prise en compte : si certains font preuve d'un dynamisme tout à fait remarquable, d'autre ne sont que des « assistés » ou des « courtiers » du développement, créés uniquement pour capter des financements ou asseoir l'autorité de quelques unes). Plus encore, l'action de ces groupements, aussi juste et efficace soit-elle, ne saurait suffire à pallier la fragilité et les carences, dans certains cas l'absence, des États de droit. Elle ne saurait suffire non plus à justifier le rétrécissement de l'aide publique internationale où encore à occulter le caractère inégalitaire des échanges internationaux. Penser la légitimité et la pérennisation de la microfinance en termes d'économie solidaire, au sens d'un partage des responsabilités entre État, marché et société civile et d'un ancrage politique des pratiques de financement, est un moyen d'éviter ce type de dérive.

Au Nord, l'économie solidaire est un moyen de favoriser un accès à l'emploi qui ne soit pas source de nouvelles inégalités entre hommes et femmes. Ce type d'action collective ne fait qu'émerger, sous la forme par exemple de services collectifs de proximité, de restaurants de quartier, de cercles d'emprunteuses et de créatrices d'entreprises ou tout simplement de lieux d'échanges autour de sujets de la vie quotidienne. Nos observations, tirées de l'analyse d'un dispositif associatif d'aide à la gestion du Nord de la France, montrent que, bien au-delà d'actions ponctuelles, ces espaces aident les femmes à être davantage actrices de leur vie et à retrouver une certaine dignité. Ils autorisent la construction d'une identité, non pas héritée et imposée par la norme et les traditions, mais choisie et revendiquée. Face aux questions posées par l'existence de plus en plus fréquente de formes familiales « atypiques », ces espaces se présentent comme des lieux de discussion et de dialogue ; la rencontre et l'échange permettant d'apaiser les sentiments de honte et de culpabilité. Ces espaces autorisent ensuite une familiarisation ou une refamiliarisation avec la réciprocité, sans laquelle aucune vie en groupe ni en société n'est possible. L'appartenance à un collectif approuvant et validant ses choix autorise l'adoption de normes compatibles avec l'élaboration de projets personnels et, par conséquent, atténue les conflits internes auxquels les femmes sont confrontées. Enfin, ces espaces permettent de donner du sens à un environnement institutionnel de plus en plus complexe. Ils rétablissent un lien entre cet environnement et le « monde vécu » des femmes. Les informations nécessaires aux démarches de la vie de tous les jours acquièrent du sens ainsi qu'une certaine légitimité. Au-delà de l'amélioration du quotidien, l'économie solidaire est

une voie possible pour penser le partage du travail et la réduction du temps de travail - présentés aujourd'hui comme l'une des clefs du plein-emploi - sans renforcer les inégalités préexistantes. Et par le biais des services de proximité, l'économie solidaire offre une opportunité inédite pour redéfinir le partage des obligations familiales sans raviver des formes de servilité dont les femmes ont péniblement réussi à se sortir.

Pour conclure : les enjeux actuels de l'économie solidaire face aux inégalités de sexe

Ces expériences ne valent pas seulement pour elles-mêmes. Elles valent aussi, et peut-être surtout, par leur capacité à contribuer à des changements institutionnels plus favorables aux femmes, contribution qui passe aussi bien par leur participation à l'élaboration de politiques publiques que par leur aptitude à faire évoluer les systèmes de représentations. Les expériences menées ici et là montrent que ce rôle « sociétal » existe bel et bien. Ce rôle sociétal est toutefois balbutiant ; il reste encore largement à confirmer. Or les espaces locaux de discussion décrits ici peuvent en être le véhicule. Faciliter l'accès des femmes à des activités génératrices de revenus ne suffit pas à garantir une égalité réelle. Celle-ci ne peut être obtenue qu'à travers une représentation accrue des intérêts des femmes dans les négociations collectives et les instances de concertation sociale. Compter sur une mobilisation massive dans des formes traditionnelles d'engagement de type syndical, idéologique ou encore politique, est illusoire. Les personnes ont besoin d'engagements plus courts, tournés vers la résolution de problèmes concrets. C'est la raison pour laquelle dépasser les frontières usuelles entre le domaine privé-domestique, celui des intérêts particuliers, et le domaine public, celui de l'intérêt général, devient une priorité. C'est en ce sens que l'économie solidaire peut être un véritable ressort du processus d'égalité entre les sexes. A condition toutefois de lui en donner les moyens. A cet égard, les expériences décrites ici doivent relever les mêmes défis que l'ensemble des pratiques d'économie solidaire : éviter l'isolement et la marginalisation, voire le repli communautaire, tout en déjouant toute instrumentation par les pouvoirs publics qui saperait toute souveraineté et toute souplesse ; or celles-ci sont garantes d'une aptitude à l'innovation et à la créativité, essentielles à la résolution de problèmes sans cesse nouveaux. Toute la difficulté consiste à soutenir ces expériences afin de leur donner plus d'ampleur sans pour autant les banaliser, ce qui exige de trouver des moyens financiers, organisationnels et juridiques appropriés.

Pour Pole Microfinancement

Isabelle Guerin

Références de l'ouvrage et éditeur :

Femmes et économie solidaire
Edition La Découverte /MAUSS /SED
Collection Recherches
Paris, 2003, 234 pages

Editions La Découverte
9 bis rue Abel Hovelaque, 75 013 Paris
www.editionsladecouverte.fr